

Commission territoriale seine-amont

BRÈVE

réunion du 25 juin 2019

La commission territoriale Seine-amont s'est réunie mardi 25 juin 2019 à Troyes, sous la présidence d'Etienne HENRIOT.

Présentation de la stratégie de contractualisation

Après un bref rappel sur le 10^{ème} programme et une présentation synthétique sur le cadre défini par le 11^{ème} programme pour les contrats de territoire eau et climat ainsi que les contrats de partenariat institutionnel, le diagnostic du territoire Seine amont a été précisé au regard des enjeux sur chaque thème prioritaire de contrat territorial :

- protection des milieux aquatiques et humides ;
- préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages ;
- gestion à la source des eaux de pluie et performance de gestion des eaux usées impactant des usages sensibles.

Un point sur l'organisation des compétences eau (GEMAPI et assainissement/eau potable) a permis de présenter les travaux d'élaboration de contrats territoriaux eau et climat (CTEC) en cours et à venir ainsi que les prévisions en termes de calendrier, en particulier sur la thématique protection des milieux aquatiques et humides.

Plusieurs témoignages des membres de la COMITER sont venus ponctuer la présentation. Ainsi, M. Juillet a précisé la manière dont la commission permanente du programme et de la prospective (C3P) s'est attachée à l'intégration de la stratégie d'adaptation au changement climatique, votée à l'unanimité par le Comité de bassin fin 2016, dans le 11^{ème} programme Eau et Climat.

Sur l'enjeu préservation de la ressource en eau potable et protection pérenne des captages, M. Zamorano a mentionné la difficulté rencontrée par les maîtres d'ouvrage à qui il est demandé de mettre en œuvre deux démarches, l'une à vocation sanitaire et l'autre environnementale, qui ont parfois du mal à se conjuguer.

M. Coquille a témoigné de son expérience, d'une part, sur la structuration du syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon regroupant 267 communes sur les départements de la Côte d'Or, de l'Yonne et de l'Aube et, d'autre part, sur la nécessaire organisation en conséquence des services

En conclusion, les membres de la COMITER ont partagé le diagnostic et la stratégie qui en découlent. Ils ont été informés des prévisions de contrats territoriaux eau et climat sur le bassin Seine amont et ont pu constater la mobilisation du territoire sur la question globale de l'eau.